



Conseil national
de l'information statistique

Commission Environnement et développement durable

24 juin 2015

Fiches de présentation d'enquêtes statistiques pour examen d'opportunité

Enquête sur les pratiques environnementales des ménages (Epem 2015)	2
Enquête sur les consommations d'énergie dans la construction	7
Enquête MOBILISENSE - Expositions à la pollution de l'air et au bruit liées aux habitudes personnelles de transport : effets à court terme et long terme sur la santé	12

Enquête sur les pratiques environnementales des ménages (Epem 2015)

1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur les pratiques environnementales des ménages (Epem 2015)

2. Service producteur

Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Commissariat général au développement durable (CGDD) – Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (Medde)

3. Service réalisant la collecte

La réalisation de la collecte sera effectuée par un prestataire choisi selon la procédure officielle des marchés publics.

4. Historique de l'enquête

Le dispositif pluriannuel d'enquêtes du SOeS sur l'opinion et les pratiques environnementales (présenté à la commission Environnement du Cnis le 7 juin 2007) prévoit la réalisation quadriennale d'une enquête spécifiquement dédiée aux pratiques environnementales. Le renouvellement de cette enquête vise à actualiser les données recueillies depuis 17 ans sur la question.

En 1998 et en 2005, l'Institut français de l'environnement (Ifen) avait travaillé sur ce sujet en partenariat avec l'Insee dans le cadre de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV).

Ce dispositif d'enquête a été modifié suite à la non-reconduction d'EPCV en 2007 et suite à l'intégration d'une partie des prérogatives de l'Ifen dans le cadre du SOeS en 2008.

En 2010, le SOeS a élaboré un nouveau questionnaire sur le sujet, en prenant largement appui sur les questions précédemment posées dans EPCV. Réalisée fin 2010-début 2011, la première édition spécifique de l'enquête Epem a permis de prolonger le suivi des pratiques environnementales des ménages pour la troisième fois.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

L'enquête sur les pratiques environnementales des ménages en France en 2010 s'est déroulée du 2 novembre 2010 au 5 janvier 2011 auprès d'un échantillon de 2 403 chefs de famille ou conjoints du chef de famille constituant un échantillon national représentatif des foyers français. L'enquête a été réalisée en face-à-face et s'appuyait sur un questionnaire d'une durée maximale de 35 minutes.

Un suréchantillonnage des ménages résidant dans des communes disposant d'un Agenda 21 local a permis d'interroger spécifiquement 541 individus. L'échantillon a ensuite été redressé selon la méthode RAS (*Raking Adjusted Statistics* ou calage sur marges) Cette méthode consiste en un ajustement itératif à la proportionnelle sur chaque marge jusqu'à stabilisation du résultat. Le redressement s'est par ailleurs appuyé sur six variables sociodémographiques : sexe du chef de famille, âge du chef de famille, PCS du chef de famille, région, catégorie d'agglomération et nombre de personnes dans le foyer.

Les résultats de l'enquête ont été valorisés en octobre 2011 dans une publication du Commissariat général au développement durable :

« [Les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011](#) », *La Revue du CGDD*, octobre 2011, Commissariat général au développement durable, 367p.

Dans cette publication, trois chapitres reviennent en détail sur la difficile mise en pratique des intentions exprimées (pp.27-38), sur le caractère déterminant du niveau de vie au moment de mettre concrètement en œuvre des pratiques environnementales (pp.39-49) et sur les changements observés en matière d'usages domestiques de l'énergie (51-60). De manière générale, cette enquête a permis de mesurer les évolutions qui se donnent à voir dans les ménages français en matière de pratiques environnementales, de catégoriser différentes populations en fonction de leur niveau d'implication quotidienne pour protéger l'environnement, et d'identifier les freins qui limitent l'adoption par un large public de modes de vie plus respectueux de l'environnement.

6. Objectifs généraux de l'enquête et principaux thèmes abordés

Faire évoluer les comportements des ménages est devenu un axe majeur des politiques environnementales depuis une quinzaine d'années. L'identification des facteurs qui influencent les comportements écologiques constitue ainsi un préalable à l'élaboration de mesures d'accompagnement du changement. La majorité des enquêtes par sondage proposent de mesurer l'attitude des Français vis-à-vis de l'environnement à travers leurs opinions concernant les grandes questions environnementales et certaines pratiques emblématiques.

Depuis le début de la décennie, les effets de la crise économique sur les ménages se sont traduits par un désinvestissement individuel à l'égard des actions préconisées par les pouvoirs publics afin de protéger l'environnement. Année après année, le baromètre du SOeS sur les opinions et pratiques des Français (réalisé par l'Insee dans le cadre de l'enquête de conjoncture sur les ménages : Camme) montre ainsi que les citoyens sont de moins en moins disposés à agir à l'échelle individuelle et qu'ils attendent prioritairement que ce soient les pouvoirs publics qui agissent en faveur de l'environnement. Par ailleurs, les ménages se heurtent à des contraintes structurelles (budgétaires, territoriales, matérielles, cognitives) qui tendent à s'accumuler et limitent l'adoption effective de pratiques environnementales.

De fait, l'enquête vise à quantifier les pratiques environnementales des ménages pour offrir un panorama de la situation actuelle, en identifiant les éventuels progrès, mais aussi les effets potentiellement négatifs du contexte économique sur la dynamique observée entre 1998 et 2010. De manière générale, il s'agit de comprendre de façon plus approfondie les facteurs socioéconomiques individuels qui déterminent la mise en œuvre de pratiques quotidiennes plus respectueuses de l'environnement.

En prenant en considération les effets de contexte et les contraintes structurelles qui influent sur la vie des ménages, l'enquête a plus largement pour ambition d'identifier les difficultés qui perdurent, de mieux appréhender les formes de résistance au changement qui s'expriment, de caractériser différentes populations au regard de leurs actions / de leur capacité à agir, et de fournir des clés de lecture aux opérateurs publics qui promeuvent des pratiques domestiques plus respectueuses de l'environnement.

Reprenant l'essentiel des thématiques et une large partie des questions abordées lors des enquêtes précédentes (1998, 2005 et 2010), l'enquête visera à décrire en premier lieu un certain nombre de pratiques environnementales : tri sélectif des déchets, achats de produits plus respectueux de l'environnement, consommation domestique d'énergie et d'eau, modes de déplacement.

En plus d'un questionnement sur les comportements visant à consommer moins et/ou mieux, l'enquête sera amenée à s'intéresser à nouveau aux nouvelles formes de consommation alternative et aux applications concrètes des pratiques collaboratives, de l'économie circulaire et de l'économie de la fonctionnalité, afin d'appréhender quantitativement leur diffusion dans la société française.

Parallèlement à la collecte des données sur les pratiques, l'enquête vise à fournir des informations sur un certain nombre de variables structurelles. D'une part, cela amène à interroger l'équipement des ménages et les équipements collectifs dont ils peuvent disposer à proximité de chez eux. D'autre part, cela implique de connaître les caractéristiques sociodémographiques des ménages, des individus, de leur habitation principale et de leur cadre de vie.

Au gré des échanges avec les membres du comité de concertation (cf. point 17), d'autres questions afférentes pourront être incluses pour tenir compte des sujets émergents sur lesquels une information chiffrée fait défaut.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Inscrite au programme de travail du SOeS, cette enquête est sans lien avec un règlement européen et ne relève pas d'une procédure formelle ou obligatoire. De fait, les orientations du questionnaire ne sont pas contraintes par des cadrages stricts. L'enquête vise d'abord à alimenter le débat public en offrant un aperçu de la relation quotidienne qu'entretiennent les Français avec la question environnementale.

Cette enquête s'intègre dans une démarche globale d'étude (initiée depuis le milieu des années 1990 au sein de l'Ifen puis du SOeS) consacrée à l'appropriation par le grand public des enjeux environnementaux, tant du point de vue des connaissances sur ces sujets que des actions individuelles permettant de limiter les pressions exercées par les activités domestiques sur l'environnement. Plus globalement, l'enquête a vocation à alimenter les réflexions du Ministère sur l'engagement des citoyens en matière d'écologie et sur les situations d'inégalités environnementales.

A l'image de ce qui avait été fait en 2010, une exploitation conjointe des résultats devra être envisagée au sein du CGDD, aussi bien avec le Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable (SEEIDD) qu'avec la Direction de la recherche et de l'innovation (DRI) et la Délégation au développement durable (DDD).

Une telle enquête devrait également intéresser d'autres services du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, tels que la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) et la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC). C'est pourquoi il est envisagé de les informer au plus tôt de ce projet d'enquête.

Dans le prolongement d'un partenariat initié depuis plus de dix ans, les données collectées auront par ailleurs vocation à être interprétées avec le service *Économie et Prospective* de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe, établissement public sous tutelle du Medde), dans la mesure il existe une réelle complémentarité entre cette enquête et d'autres études convergentes produites par l'Ademe.

Dans le même esprit, il sera intéressant de soumettre à la *Direction des statistiques démographiques et sociales* de l'Insee les résultats de cette enquête. Chargée du pilotage du dispositif SRCV (*Statistiques sur les ressources et conditions de vie*), la DSDS s'impose en effet comme un interlocuteur incontournable dès lors que l'on s'attache à interroger les modes de consommation et le cadre de vie des ménages.

Enfin, et sans préjuger par avance de l'intérêt qu'ils pourront accorder aux résultats de l'enquête, il convient de préciser que des chercheurs travaillant sur la question des pratiques environnementales seront invités à participer aux travaux du comité de concertation d'Epem 2015.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

A l'issue d'un important travail de référencement bibliographique, il apparaît clairement qu'aucune étude existante ne permet d'appréhender finement l'évolution des pratiques environnementales des ménages. En effet, les différentes enquêtes statistiques traitant de ce sujet s'attachent d'abord à hiérarchiser les pratiques environnementales en fonction de leur niveau de diffusion et à quantifier la diffusion spécifique de certaines pratiques (économies d'énergie, consommation de produits bio, usages domestiques de l'eau, recours aux transports en commun, etc.).

La diffusion des pratiques environnementales dans les ménages français est par ailleurs interrogée sous une forme un peu différente dans d'autres baromètres réalisés pour le compte du SOeS, dans le cadre de l'enquête *Comme* de l'Insee et de l'enquête *Conditions de vie et aspirations des Français* du Credoc. Toutefois, même si ces résultats permettent de suivre régulièrement des évolutions, ils se focalisent le plus souvent sur des points particuliers et non sur les logiques sociales qui déterminent la mise en œuvre de tels comportements.

De même, une partie des enquêtes réalisées à l'initiative de l'Ademe traite de pratiques liées au champ de compétence de l'Agence (maîtrise de l'énergie, qualité de l'air, gestion des déchets) et apporte en cela des éclairages importants sur certains aspects de la question qui nous intéresse, sans pour autant questionner de manière globale l'implication des citoyens en faveur de l'environnement.

9. Insertion dans un système d'information

Il s'agit d'une enquête ponctuelle. Il n'est pas prévu de réaliser d'enquête complémentaire, ni de post-enquête. Dans le cas où l'enquête serait effectivement reconduite en 2019, un bilan de l'édition 2015 sera fait pour décider des éventuels aménagements du dispositif. Une nouvelle procédure sera alors entreprise pour obtenir du Cnis un avis d'opportunité et de conformité.

10. Unité(s) statistique(s)

Comme lors de la première édition de l'enquête, ce sont exclusivement les ménages qui sont concernés par Epem 2015.

11. Champ de l'enquête

L'enquête interroge les individus âgés de 18 ans et plus résidant en France.

12. Champ géographique de l'enquête

Afin de se conformer aux recommandations du Cnis (rapport N°109 de juillet 2008), la nouvelle édition d'Epem entend couvrir plus largement le territoire national, en incluant l'ensemble des départements et régions d'Outre-mer.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Le dispositif méthodologique de l'enquête sera conçu en partenariat avec le prestataire retenu à l'issue de la procédure de marché public. À défaut de pouvoir détailler le plan de sondage dès à présent, précisons toutefois que l'objectif est d'interroger un échantillon représentatif des foyers français selon la méthode des quotas, en s'attachant aux répartitions par sexe, par âge, par catégorie socioprofessionnelle, par type d'agglomération, par zone géographique et par taille du foyer.

A l'instar de la précédente enquête qui avait permis d'interroger plus de 2 400 personnes à l'échelle nationale, l'édition 2015 d'Epem a pour ambition de s'adresser à une population équivalente voire supérieure.

14. Mode de collecte

Dans l'idéal, il serait souhaitable de conduire à nouveau cette enquête en recourant à un mode de collecte en face-à-face.

Le cahier des charges du marché public laissera ouverte la question du mode de collecte, les candidats devant formuler des propositions méthodologiques et financières justifiées.

A ce stade de la réflexion, une méthodologie multimode associant téléphone (y compris mobile) et internet ne nous semble pas inenvisageable, dès lors que les candidats répondant à l'appel d'offres sont en mesure d'offrir des garanties sérieuses sur la fiabilité statistique des données ainsi collectées.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

Sous réserve de l'obtention de l'avis de conformité du Comité du Label, la collecte devrait avoir lieu, en une seule fois, au cours du mois de décembre 2015. Par la suite, l'enquête devrait être reconduite en 2019, conformément au rythme quadriennal évoqué précédemment.

16. Temps de réponse - Contraintes imposées à l'enquêté

La durée de passation du questionnaire devra impérativement être inférieure à 30 minutes.

Questions sensibles (enquêtes auprès des personnes) :

Aucune donnée sensible (au sens de la *Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978*, ni de la jurisprudence qui y est associée) ne sera collectée dans cette enquête. Par ailleurs, aucune enquête complémentaire ne sera réalisée *a posteriori*.

17. Instances de concertation (comitologie)

D'ici l'été, une première réunion du comité de concertation réunira l'ensemble des acteurs disposant d'une expertise en lien avec le sujet de l'enquête. Les différentes sous-directions du SOeS (environnement, développement durable, énergie, logement, transports), les autres composantes du CGDD (SEEIDD, DRI et DDD), les directions générales du Medde potentiellement intéressées (DGEC, DGALN), le service *Économie et Prospective* de l'Ademe, la *Direction des statistiques démographiques et sociales* de l'Insee, ainsi que des chercheurs travaillant sur la question. Cette liste des personnes n'est pas exhaustive et d'autres acteurs publics ou privés pourront s'y rajouter s'il s'avère que leur contribution peut être utile.

Dans un premier temps, le comité de concertation aura pour prérogatives de dresser un bilan de la précédente enquête, d'échanger sur les attentes des différentes parties prenantes à l'égard de l'enquête, d'identifier les principales problématiques qu'il s'agirait d'étudier et de réfléchir sur nouvelles pratiques qu'il serait nécessaire d'intégrer. Dans un second temps, les partenaires les plus engagés dans le projet contribueront au fur et à mesure à la définition des grands axes de questionnement, à l'élaboration concertée du questionnaire et *in fine* à l'exploitation d'une partie des résultats.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Cette enquête prenant place dans le programme de travail de travail de la Sous-direction à l'information environnementale du SOeS, un ensemble de publications aura vocation à en découler pour faire connaître les résultats d'Epem 2015. Le calendrier étant assujéti à un certain nombre d'étapes préalables, le tableau ci-dessous n'a qu'une valeur indicative.

Type de diffusion envisagée	Période de diffusion	Niveau géographique
Valorisation, communication : Séminaire de restitution avec les membres du comité de concertation	Février 2016	France entière
Chiffres clés, principaux résultats : Publication des principaux enseignements dans un <i>Chiffres & Statistiques</i> (publication CGDD) et sur le site du SOeS (partie : <i>Essentiel sur...</i>)	Printemps 2016	France entière
Chiffres clés, principaux résultats : Restitution extensive des résultats dans un <i>Études & Documents</i> ou un <i>Références</i> (publications CGDD)	Automne 2016	France entière
Synthèses, analyses, publications de références : Parution d'un <i>Le Point sur</i> (4 pages du CGDD) consacré aux pratiques environnementales	Fin 2016	France entière
Données détaillées : Archivage des données dans le <i>Catalogue d'informations environnementales</i> du MEDDE	Début 2017	France entière
Données détaillées : Mise à disposition de Fichiers-détails anonymisés sur demande	Printemps 2017	Variable

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

L'enquête est coordonnée par le sociologue de la sous-direction de l'information environnementale du SOeS (chargé de mission contractuel, niveau A). Le suivi de l'enquête Epem représente 40 % de sa charge de travail pour 2015 et, approximativement, 50 % pour l'année 2016.

Un appui technique ponctuel de la sous-direction des méthodes et données pour le développement durable (SDM3D) viendra compléter la mise à disposition de moyens humains par le SOeS : essentiellement en 2016 lors de la mise en œuvre de traitements statistiques élaborés.

Le budget total affecté à la réalisation de l'enquête est de 149 000 euros, toutes taxes comprises.

Enquête sur les consommations d'énergie dans la construction

1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur les consommations d'énergie dans la construction.

2. Service producteur

La maîtrise d'ouvrage est le Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (Medde).

3. Service réalisant la collecte

Deux options sont envisagées à l'heure actuelle :

- collecte par voie électronique, réalisée grâce à une application en ligne développée par le SOeS au BMAS (Bureau des Méthodes et Applications Statistiques). Cette application devrait permettre d'optimiser la collecte, en simplifiant notamment les processus de relance et les contrôles post-collecte.
- collecte par voie postale via un questionnaire papier classique.

4. Historique de l'enquête

L'enquête est totalement nouvelle.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Sans objet

6. Objectifs généraux de l'enquête et principaux thèmes abordés

L'enquête vise à évaluer la consommation d'énergie dans le secteur de la construction :

- construction de bâtiments (hors promotion immobilière)
- génie civil
- travaux de construction spécialisés

L'enquête couvrira tous les types d'énergie consommée :

- produits pétroliers (fioul domestique, gazole non routier, butane-propane, carburants routiers...)
- électricité
- gaz naturel
- énergies renouvelables

L'enquête permettra ainsi de calculer des consommations par chantier, selon la nature de la construction et ses phases de réalisation.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête consommations d'énergie dans la construction sert à répondre à un règlement européen.

A partir de 2017, les États membres de l'Union européenne devront fournir à Eurostat des données détaillées sur les flux physiques d'énergie, dans le cadre du questionnaire PEFA (Physical Energy Flow Account). Cette demande a été matérialisée par le règlement n°538/2014 du 16 avril 2014 sur les comptes européens de l'environnement¹.

Le questionnaire Eurostat prévoit ainsi des tableaux sur un modèle ressources/emploi, en répertoriant les emplois de l'énergie par secteur utilisateur en A64² de la nomenclature d'activité.

¹ <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32014R0538>

² http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/naf2008/pdf/naf2015_64.pdf

Avec le tertiaire non marchand, la construction est ainsi le seul grand secteur d'activité sur lequel aucune information précise n'est actuellement disponible. L'enquête présentée ici est donc nécessaire afin de répondre de façon fiable et détaillée à ce questionnaire européen.

De plus, la mesure des consommations d'énergie dans le secteur de la construction viendra alimenter la réflexion sur l'efficacité énergétique en fournissant des indicateurs plus précis par secteur d'activité : cela permettra à la France de compléter son plan national d'action en matière d'efficacité énergétique (PNAEE), répondant ainsi à la directive européenne n°2012/27 du 25 octobre 2012.

Enfin, en fournissant pour la première fois une information sur la consommation d'énergie dans la construction, l'enquête permettra de consolider la réponse de la France au règlement n° 1099/2008 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2008³ concernant les statistiques de l'énergie – réponse consistant notamment à remplir cinq questionnaires annuels (électricité et chaleur, énergies renouvelables, gaz, produits pétroliers, charbon), qui font également partie des obligations françaises dans le cadre de son adhésion à l'Agence Internationale de l'Énergie.

Outre cet apport à la réponse à des règlements et directive européens et autres obligations internationales, l'enquête fera l'objet de valorisations nationales variées.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

L'Insee met chaque année à disposition du SOeS les données de l'EACEI (Enquête Annuelle sur les Consommations d'Énergie dans l'Industrie), qui permet d'obtenir des informations sur l'énergie utilisée dans les secteurs industriels. Mis à part les IAA⁴ artisanales et l'industrie de l'énergie, cette enquête couvre la totalité de l'industrie manufacturière (section C de la nomenclature) et permet d'évaluer la consommation sur les établissements de plus de 20 salariés.

L'Insee a complété ce dispositif en 2011 par une autre enquête : l'ECET (Enquête sur les Consommations d'Énergie dans le Tertiaire). L'exploitation de cette enquête a permis d'évaluer les consommations d'énergie dans le secteur tertiaire marchand.

Enfin, sur le secteur agricole, le SOeS dispose chaque année de l'enquête Rica, menée par le SSP⁵

Ces trois enquêtes permettent donc de couvrir, au moins pour une année ponctuelle, la plupart des secteurs d'activité de l'économie. Parmi les secteurs marchands, seul le BTP n'est pas représenté, et l'enquête présentée ici permet donc de compléter ce dispositif en couvrant l'un des rares grands secteurs sur lequel aucune information n'est encore disponible. En effet, dans le bilan annuel de l'énergie actuellement publié, l'industrie est entendue au sens large, c'est-à-dire hors tertiaire et agriculture, en intégrant le secteur de la construction.

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête vient compléter les enquêtes annuelles du SOeS qui existent déjà dans le domaine de l'énergie :

- Enquête annuelle statistique gazière (EASG)
- Enquête sur la production d'électricité
- Enquête sur le transport et la distribution d'électricité
- Enquête sur les consommations de combustibles et d'énergie non électrique dans l'industrie sidérurgique
- Enquête sur les réseaux de chaleur et de froid

Dans quatre de ces cinq enquêtes, ce sont les producteurs et fournisseurs d'énergie qui sont interrogés. Ainsi la partie production d'énergie est bien délimitée, mais l'identification des secteurs consommateurs est plus délicate. Comme l'enquête BTP interroge les établissements consommateurs d'énergie, elle permettra d'obtenir une vision plus précise sur la consommation finale sectorielle, complétant ainsi les enquêtes de l'Insee (EACEI et ECET) et du SSP (RICA).

³ http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.L_.2008.304.01.0001.01.FRA

⁴ Enquêtes de branches dans les industries agroalimentaires

⁵ Service de la statistique et de la prospective

A ce stade, il s'agit d'une enquête unique. La question de sa périodicité éventuelle souhaitable sera traitée à l'issue de son exploitation, compte tenu de son apport réel à la connaissance.

10. Unité(s) statistique(s)

L'unité statistique enquêtée est l'établissement. Sur le plan juridique, c'est en effet le lieu où sont adressées les factures des fournisseurs d'énergie.

11. Champ de l'enquête

Il s'agit des divisions 41, 42, et 43 de la nomenclature NAF (en A88) :

- Division 41 : construction de bâtiments (hors promotion immobilière)
- Division 42 : génie civil
- Division 43 : travaux de construction spécialisés

La promotion immobilière (codes NAF : 41.10A, 41.10B, 41.10C, et 41.10D) est exclue du champ car le profil de cette activité s'apparente davantage à celle du secteur tertiaire en termes de consommation énergétique.

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête couvre la France entière, c'est-à-dire y compris les cinq départements d'outre-mer. Le SOeS cherche actuellement à mobiliser les Cerc (Cellules économiques régionales de la construction) en vue d'extensions régionales permettant une représentativité à un niveau infra-national (et également au niveau DOM).

13. Bases de sondage, échantillonnage (taille de l'échantillon)

Le plan de sondage retenu pour les entreprises de la construction est un plan de sondage stratifié selon la taille d'établissement et l'activité (division en NAF88) : environ 7 500 établissements pour une représentativité nationale. Les recherches de partenariats régionaux pourraient conduire à accroître l'échantillon pour obtenir une représentativité régionale, notamment en outremer.

14. Mode de collecte

Deux options sont envisagées à l'heure actuelle :

- collecte électronique : il est prévu le développement en interne d'une application informatique permettant aux enquêtés de remplir le questionnaire en ligne via une connexion sécurisée (identifiant et mot de passe). Cette application serait développée au SOeS par le BMAS (Bureau des Méthodes et Applications Statistiques).
- collecte classique papier : le questionnaire papier est envoyé par voie postale.

Aucun choix définitif n'a encore été arrêté sur la solution à retenir. Cette décision devrait être prise dans le courant du mois de juin 2015.

15. Date et périodicité de la collecte

La collecte sera effectuée au mois de juin 2016. Le questionnaire portera sur l'année d'exercice 2015. Pour l'instant, l'enquête est ponctuelle et son renouvellement ultérieur reste à discuter.

16. Temps de réponse - Contraintes imposées à l'enquêté

Le bilan des tests de l'EACEI pour les établissements de moins de 20 salariés montre un temps de réponse médian de 30 min, avec un minimum à 10 minutes et un maximum à 4 heures.

Ce bilan offre une bonne comparaison avec l'enquête présentée ici, à la fois en terme de champ couvert (le BTP rassemble de nombreuses petites unités de moins de 20 salariés), et en terme de taille du questionnaire, vu qu'il s'agit de la même thématique.

Dans ces conditions, il est prévu de ne pas dépasser 2 heures en temps de réponse, et de viser une durée médiane d'environ 45 minutes.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi

Le comité de pilotage sera restreint au SOeS, auquel sont associés :

- l'ancien responsable de l'observatoire de l'énergie (Richard Lavergne), aujourd'hui conseiller spécial auprès du directeur général de l'énergie et du climat.
- le Département des Synthèses Sectorielles de l'Insee, qui gère les autres enquêtes sectorielles sur la consommation d'énergie (EACEI et ECET).

Sera ensuite constitué un comité des utilisateurs, dont la composition est définie ci-après :

Au niveau du ministère, ce comité associera les services suivants :

- DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme, et des Paysages), en particulier le bureau QC4 (économie de la construction et de l'outre-mer).
- DGEC (Direction Générale de l'Énergie et du Climat), notamment le bureau 5CD (chaleur et énergies renouvelables).

A l'extérieur du ministère, le comité des utilisateurs s'élargira aux partenaires suivants :

- Cerc (Cellules économiques régionales de la construction), en vue de l'élargissement de l'échantillon sur certaines régions (notamment sur les DOM).
- FFB (Fédération Française du Bâtiment).
- Capeb (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment).
- EGF BTP (Entreprises Générales de France du BTP), qui est le Syndicat National des entreprises françaises de bâtiment et de travaux publics.
- UMF (Union des Maisons Françaises) pour la construction de maisons individuelles.
- L'Ademe, en particulier le service Bâtiment et le service Économie et Prospective.
- CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).

18. Exploitation et diffusion des résultats

Ci-dessous, le programme envisagé de l'exploitation des résultats.

Type de diffusion envisagée selon la codification (1)	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique (2) envisagé pour les résultats	Remarques
1-PEFA (Physical Annual Flow Account)	Septembre 2017	National	A destination d'Eurostat
1-Réponse aux cinq questionnaires annuels Eurostat-AIE	Novembre 2017	National	
2-Mise en ligne des résultats	Fin 2016	National	
3-Chiffres et stats (collection type « 4 pages » dans la ligne éditoriale du SOeS)	Fin 2016	National	
4-Bilan annuel de l'énergie (année 2016)	Juillet 2017	National	Publication annuelle portant sur l'année N-1.
4-Élaboration des statistiques régionales de consommation d'énergie	mi-2017	Régional	Si des extensions régionales sont réalisées
Directive Efficacité énergétique	A compléter		

(1) Type de diffusion :

- 1 - Alimentation de processus aval : *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*
- 2 - Données détaillées : *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)*
- 3 - Chiffres clés, principaux résultats : *"4 pages", indicateurs, indices...*
- 4 - Synthèses, analyses, publications de références, éventuellement multisources...
- 5 - Valorisation, communication : *site internet dédié, séminaire, conférence...*

(2) France entière ou métropole seule, régions, départements, quartiers, autre niveau local

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Une première estimation des moyens nécessaires est la suivante :

- Conception de l'enquête – préparation du questionnaire - test : 120 jours ETP⁶ cadre A.
- Pilotage : 20 jours ETP cadre A.

Concernant la collecte, si l'option dématérialisation est retenue :

- Développement de l'application en ligne = 50 jours ETP cadre A.
- Recettage : 20 jours ETP cadre A

Si c'est la solution papier qui est retenue :

- Mise sous pli des courriers : 12 jours ETP cadre B
- Saisie des questionnaires papier : 30 jours ETP cadre B
- Contrôles et traitements post-collecte : 25 jours ETP cadre A

Le coût total de l'enquête peut être évalué à environ 250-300 k€. Ces informations seront affinées quand les caractéristiques définitives de l'enquête seront fixées.

Procédures particulières :

Aucune question sensible.

⁶ Équivalent temps plein

Enquête MOBILISENSE

Expositions à la pollution de l'air et au bruit liées aux habitudes personnelles de transport : effets à court terme et long terme sur la santé

1. Intitulé de l'enquête

Enquête MOBILISENSE : Expositions à la pollution de l'air et au bruit liées aux habitudes personnelles de transport : effets à court terme et long terme sur la santé

2. Service producteur

Inserm - UPMC, UMRS 1136 - Institut Pierre Louis d'Epidémiologie et de Santé Publique (IPLESP) Équipe NEMESIS, équipe n°8

3. Service réalisant la collecte

Inserm - UPMC, UMRS 1136 - Institut Pierre Louis d'Epidémiologie et de Santé Publique (IPLESP) Équipe NEMESIS, équipe n°8

4. Historique de l'enquête

L'enquête prospective MOBILISENSE est une nouvelle enquête. Pour autant cette nouvelle enquête prospective s'ancre sur le dispositif historique de l'équipe. En effet, MOBILISENSE s'appuie sur l'expérience et les résultats scientifiques et techniques acquis au cours de l'enquête de la cohorte RECORD (2007-2015) et plus particulièrement sur ses élargissements, telles que les enquêtes RECORD-GPS (2011-2013) et RECORD-MC (Multicapteurs).

La première enquête de l'équipe NEMESIS est la Cohorte RECORD (1^e vague : n = 7 290 participants (2007-2008); 2^e vague : n = 5 993 (2011-2013)), conçue pour étudier les effets des environnements géographiques de vie sur les comportements de santé et la santé. Dans cette étude, à partir de leur adresse, les participants ont été précisément géocodés au niveau de leurs lieux de résidence et de travail. Cette opération a permis d'associer à chaque participant une grande quantité d'informations sur l'environnement de résidence et de travail des individus à une échelle micro-locale. A partir de ces données, les analyses ont permis de mettre en évidence les relations entre les variables contextuelles (statut socio-économique, caractéristiques géographiques (bâti, réseau routier, etc.)), environnementales (bruit), comportementales, et les variables sanitaires (maladies cardiovasculaires, obésité) et d'activité physique. Dans le cadre de cette étude, une convention de mise à disposition de données avait été signée avec l'Insee.

Dès 2011, l'équipe s'est intéressée aux relations entre les environnements de vie des personnes, leurs habitudes de transport, et leur activité physique en explorant la mobilité individuelle quotidienne des individus avec l'étude RECORD-GPS. A partir de capteurs embarqués, 236 participants ont porté pendant 7 jours un récepteur GPS et un accéléromètre et ont été interviewés sur leurs lieux d'activité et sur leurs déplacements quotidiens au cours de cette période, à partir d'une application de cartographie interactive. Il est important de souligner que cette étude a été la première à combiner ces **trois outils sur une période de recueil de 7 jours**. Pour chaque individu, la méthodologie utilisée a permis de subdiviser la période d'observation en segments de temps passés sur les lieux d'activité et dans les déplacements. De manière innovante dans cette nouvelle étude, les analyses ont été conduites non plus **au niveau individuel mais au niveau des déplacements des personnes. Les 236 participants ont ainsi fourni des données sur 7 644 déplacements ; les déplacements constituant l'unité d'analyse**. A partir de ces données, les analyses réalisées à l'échelle du déplacement en tenant de la variabilité interindividuelles, ont suivi deux objectifs différents, d'une part l'analyse des déterminants contextuels du fait d'utiliser tel ou tel mode de transport, et d'autre part l'analyse des relations entre les modes de transport utilisés et l'activité physique pratiquée lors des déplacements.

Entre 2013 et 2015, une nouvelle étude, l'étude RECORD-MultiCapteurs, a permis à l'équipe d'élargir le champ d'investigation ouvert avec l'étude RECORD-GPS. Alors que cette dernière ne s'était intéressée qu'aux environnements et aux comportements de mobilité associés à l'activité physique et aux déplacements, l'étude RECORD-MultiCapteurs s'étendait, aux effets sur la santé cardiovasculaire (variabilité du rythme cardiaque et pression artérielle) de l'exposition individuelle au bruit lors de ces activités et déplacements quotidiens. De manière similaire à l'étude RECORD-GPS, l'unité d'analyse est la mesure de pression artérielle et de variabilité du rythme cardiaque et non pas l'individu. Ainsi, les analyses réalisées à l'échelle des mesures de pression artérielle et de variabilité du rythme cardiaque en tenant compte de la

variabilité interindividuelles, ont porté sur les différences d'exposition individuelle au bruit au cours des activités et des déplacements quotidiens et sur les relations entre l'exposition individuelle au bruit à court terme et la pression artérielle et la variabilité du rythme cardiaque au cours des activités et des déplacements quotidiens.

Par rapport à nos études susmentionnées ci-dessus, l'enquête MOBILISENSE, dont nous demandons aujourd'hui l'opportunité, est novatrice sur plusieurs plans :

- au niveau de l'ampleur de son thème puisque l'enquête MOBILISENSE explorera **les effets de la co-exposition aux pollutions atmosphérique et sonore** (souvent étudiés séparément) en relation avec les habitudes de transport, ainsi que leur interaction, sur la santé respiratoire et cardiovasculaire.

- **au niveau de l'estimation de la relation entre les expositions à la pollution de l'air et au bruit liées aux comportements de transport et les effets sur la santé cardiovasculaire et respiratoire** à l'aide d'une part, d'outils performants (récepteur GPS, capteurs personnels de mesure des expositions, capteurs ambulatoire passifs et actifs de mesures des paramètres biologiques et enquête de la mobilité électronique) sur une période de 8 jours et d'autre part, à l'aide du dispositif épidémiologique d'évaluation conjointe des expositions liées aux comportements de transport sur la santé à l'état initial et à deux ans (suivi longitudinal).

- au niveau de son objectif final puisqu'il **s'agit de développer et de fournir un outil de simulation flexible pour les décideurs visant à atténuer les effets néfastes sur la santé des expositions aux polluants et au bruit durant le transport.**

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Sans objet.

6. Objectifs généraux de l'enquête et principaux thèmes abordés

L'enquête MOBILISENSE est une des seules enquêtes à s'intéresser à la fois à l'effet de la co-exposition individuelle aux pollutions sonores et atmosphériques liées aux comportements de transport et à l'interaction de ses deux types de pollution sur les pathologies respiratoires et cardiovasculaires.

Afin de guider les politiques publiques, tant au niveau national qu'europpéen, MOBILISENSE, elle a donc pour objectifs principaux de :

- ✓ Quantifier la contribution des habitudes personnelles de transport à l'exposition des individus à la pollution de l'air et au bruit,
- ✓ Comparer les expositions aux polluants atmosphériques et au bruit entre les différents modes de transport,
- ✓ Examiner si les expositions à des polluants atmosphérique et au bruit liées au transport sont associées à des changements de variables sanitaires à court terme et sur deux ans,
- ✓ Examiner si les expositions liées au transport contribuent aux disparités socio-économiques de santé.
- ✓ Livrer un outil de simulation permettant de déterminer dans quelle mesure des scénarios (i) de modification des habitudes personnelles de transport et (ii) de modification des niveaux d'exposition subis lors des déplacements, affectent les expositions individuelles et la santé respiratoire et cardiovasculaire.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

- Origine de la demande :

L'enquête MOBILISENSE a été sélectionnée et est entièrement financée par le Conseil Européen de la Recherche (ERC). L'enquête a pour objet d'alimenter le débat public. Le questionnaire est sans lien avec un règlement européen néanmoins, l'enquête MOBILISENSE est fortement liée aux efforts politiques en cours, aussi bien au niveau national qu'europpéen, dans le domaine des transports, de la pollution de l'air, et du bruit.

En effet, au niveau national, dans la troisième version du PNSE⁷(2014-2018) a inclus un nouveau volet « Transport et Santé », conformément à la recommandation du Programme Paneuropéen « Transport, Santé, Environnement ». En décembre 2013, la Commission Européenne a adopté le programme « Clean Air », avec de nouveaux objectifs en matière de qualité de l'air, lesquels devront être pris en compte par la France lors du PNSE version 3. Toujours en 2013, la France a été sollicitée par la Commission Européenne pour accélérer la mise en œuvre d'actions notamment pour réduire les nuisances, notamment les nuisances sonores liées aux infrastructures de transport.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics ont besoin de construire leurs actions à partir de données fiables concernant les expositions environnementales liées aux transports et sur leurs effets sur la santé. Par conséquent, il est essentiel de développer des stratégies de recherche innovantes pour obtenir ce type de données.

Or très peu d'études à ce jour ont déterminé les expositions réelles liées aux habitudes personnelles de transport. Ces études, axées principalement sur la pollution atmosphérique, suggèrent que de nombreuses personnes reçoivent une part significative de leur exposition à certains polluants au cours des déplacements domicile-travail, et que le temps passé au niveau d'axes routiers à fort trafic contribue de manière significative à l'exposition personnelle à ces polluants, mais comportent des limites puisqu'elles ne prennent pas en compte notamment conjointement les effets du bruit et de la pollution de l'air. En effet, l'étude conjointe des expositions à la pollution de l'air et au bruit est nécessaire dans la mesure où le trafic routier, source de nuisances partagées, à la fois de polluants atmosphériques et de bruit, offre un potentiel de confusion réciproque qu'il est essentiel de prendre en compte dans les analyses, et également parce que cela permettrait d'estimer les effets d'amplification (interactions entre ces deux types de nuisances).

- Utilisateurs potentiels :

Les utilisateurs potentiels des résultats scientifiques et des outils de simulation « Transport, Environnement et Santé » sont notamment:

- Les services de l'État (Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie),
- Les collectivités locales de la région Île-de-France (Conseil régional, Conseil général, Mairie),
- Le STIF, la RATP,
- Bruitparif, Airparif,
- Les Chercheurs qui travaillent sur la thématique Mobilité environnement et Santé.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

A l'échelle internationale, plusieurs études ont montré des effets à long terme et dans une moindre mesure à court terme de la pollution atmosphérique et du bruit sur la santé cardiovasculaire et respiratoire.

La plupart des études portant sur les effets d'une exposition environnementale sur la santé d'une part, étudie soit uniquement le bruit, soit uniquement la pollution atmosphérique et dans la plupart des cas d'autre part, mesure ou estime ces pollutions à l'aide de capteurs fixes ou de modélisation. Enfin, ces études limitent leurs mesures principalement au niveau du lieu de résidence et, dans une moindre mesure au niveau du lieu de travail, sans tenir compte de la mobilité des individus.

Les études multicentriques à l'échelle de l'Union Européenne conduites récemment, ont montré les résultats suivants :

- Une enquête menée dans différentes villes européennes (étude RUPIOTH) et une étude néerlandaise ont montré que l'exposition à des particules fines (PM₁₀ et PM_{2.5}) et au noir de carbone était associée à des symptômes respiratoires.
- L'enquête multicentrique APHEKOM (25 villes européennes) a montré des associations entre l'exposition à la pollution atmosphérique liée au trafic routier et la prévalence et l'exacerbation des maladies chroniques, telles que l'asthme.
- L'étude Européenne HYENA conduite également dans différentes villes européennes a montré notamment des associations positives entre le bruit du trafic aérien et la pression artérielle.

A l'échelle nationale, des enquêtes ont été conduites afin notamment d'évaluer la mobilité des ménages en France et de la pollution atmosphérique liée à cette mobilité, telles que :

⁷ Plan national santé environnement

- les Enquêtes Nationales Transport (ENT) conduites tous les 10 ans (la plus récente en 2007-2008) par l'Insee mandatées par le SOeS et qui portent sur la connaissance des déplacements des ménages et de leur usage des moyens de transport, le parc des véhicules détenus par les ménages et les émissions de CO2 liées à cette mobilité,
- les Enquêtes Ménages-Déplacements (EMD) assurées généralement par les Collectivités locales en collaboration avec l'Insee et d'autres partenaires et qui portent sur le recueil des pratiques de déplacements des personnes pour un jour « normal et moyen de semaine ».

En région Île-de-France, des enquêtes et des dispositifs de surveillance ont aussi été mis en œuvre afin d'évaluer les effets sanitaires des expositions à la pollution atmosphérique et au bruit à long-terme et à court-terme, tels que :

- les enquêtes de surveillance et des cohortes sur les effets sanitaires à court terme de la pollution atmosphérique (ERPURS depuis 1999, etc.),
- les programmes d'études sur les caractéristiques de la qualité de l'air aux abords des voies à grandes circulations (Airparif, 2012),
- les cartes stratégiques de bruit issu du trafic routier, ferré, et aérien pour chaque commune de la région Île-de-France (conformément à la Directive Européenne sur le bruit 2002/49/EC),
- le projet SURVOL sur les inégalités sociales et les expositions aux pollutions sonore et atmosphérique issues du trafic aérien (aéroport Charles de Gaulles) (Bruitparif, 2013),
- les évaluations d'Impact Sanitaire (EIS) mises en place par l'ORS et l'ARS afin d'évaluer les effets des actions politiques sur la santé comme par exemple les effets sanitaires des nouvelles lignes de transports en commun de la Plaine Saint-Denis (93).

Dans le cadre de l'aide à la décision des politiques publiques nationales et européennes, MOBILISENSE, de part sa conception, permettra de livrer un outil de simulation innovant pour déterminer dans quelle mesure des scénarios (i) de modification des habitudes personnelles de transport et (ii) de modification des niveaux d'exposition subis lors des déplacements affectent les expositions individuelles et la santé respiratoire et cardiovasculaire.

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête MOBILISENSE est structurée en deux vagues successives identiques avec un an d'interruption entre les deux vagues. Les participants (N~1000) seront recrutés au cours d'une première vague d'une durée de 1 an. Après 1 an d'interruption, les participants de la première vague seront ré-enquêtés.

Des enquêtes qualitatives complémentaires seront menées si nécessaires pour approfondir la compréhension des résultats obtenus.

L'opportunité est demandée pour l'ensemble de l'enquête MOBILISENSE.

10. Unité(s) statistique(s)

L'unité statistique primaire est l'IRIS et l'unité statistique finale est l'individu.

11. Champ/cible de l'enquête

Le champ de l'enquête recouvre les individus âgés entre 30 et 64 ans d'un échantillon représentatif de la population de Paris et sa première couronne. L'unité statistique dans les analyses sera au niveau de la mesure des paramètres biologiques des 1 000 individus, soit par exemple ~8 000 mesures de spirométrie, ~49 500 mesures de pression artérielle ambulatoire, etc.

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ géographique de l'enquête est Paris et les communes de sa première couronne en région Île-de-France.

13. Bases de sondage, échantillonnage

La méthode d'échantillonnage est un sondage aléatoire stratifié à 3 degrés (IRIS, logement/ménage, individu).

- Dans une première étape, l'échantillonnage des quartiers impliquera la sélection aléatoire des quartiers (IRIS) (nombre moyen d'habitants par IRIS = 2 000) dans la ville de Paris et dans les communes de sa première couronne, stratifiée selon le statut socio-économique et la densité de la circulation routière au niveau du quartier.
- À la deuxième étape, le Recensement de l'Insee effectué pour chaque commune sur 8 % des adresses chaque année (année 2014) sera utilisé pour échantillonner les unités de logements dans chacun des quartiers sélectionnés.
- À la troisième étape, dans chaque ménage, les individus éligibles au sein de chacun des trois groupes susmentionnés seront sélectionnés pour participer à l'enquête en fonction d'un taux d'échantillonnage spécifique pour chaque groupe.

14. Mode de collecte

Des enquêteurs confirmés recrutés dans l'équipe NEMESIS de l'Unité 1136 de l'Inserm expliqueront les modalités de l'enquête par téléphone et prendront rendez-vous avec les individus sélectionnés. Ces personnes sélectionnées seront ensuite interviewées en face à face à domicile et invitées à porter les capteurs personnels pendant 8 jours aussi bien lors de la première vague que de la seconde vague. Au cours de l'entretien à domicile, les enquêteurs feront signer un formulaire d'information et de recueil du consentement (Cnil), lesquels rappelleront les objectifs de l'enquête, les modalités de l'enquête (avec deux vagues successives), le type d'information et de données collectées par les capteurs personnels, la confidentialité des données recueillies en accord avec la Cnil, les droits d'accès (données anonymisées, droit d'accès aux données), et la possibilité de se désengager à tout moment. Ensuite, les enquêteurs interrogeront les participants à l'aide du questionnaire standardisé et les équiperont des capteurs personnels (GPS, accéléromètre, capteurs de mesure de paramètres environnementaux et biologiques) qu'ils devront porter durant 8 jours de suite. Le même protocole sera reproduit lors de la seconde vague où les mêmes participants seront réinterrogés et rééquipés. A chaque vague, chaque enquêté bénéficiera d'un bilan personnel établi à l'aide des paramètres mesurés par les capteurs personnels au cours des 8 jours (exposition personnelle au bruit, à la pollution de l'air) et des relevés sur leur santé cardiovasculaire et respiratoire (tension artérielle, fréquence cardiaque, test respiratoire, etc.). Par ailleurs, les enquêtés seront dédommagés pour leur participation avec une carte cadeau de 30 €.

Aucune utilisation de données administratives ou d'appariement n'est envisagée pour le moment.

15. Date et périodicité de la collecte

Entre Juillet et Septembre 2015, le questionnaire et l'ensemble des capteurs personnels attribués à l'enquête MOBILISENSE seront testés auprès de personnes appartenant aux bases de données de nos précédentes enquêtes. Au cours de cette période de test, les points suivants seront abordés :

- la faisabilité et la compréhension du questionnaire,
- le fonctionnement et le port des capteurs personnels de mesure de la localisation (GPS) et de la vitesse (accéléromètre), des expositions au bruit et à la pollution de l'air, des paramètres biologiques cardiaques et respiratoires (une partie des capteurs a déjà été utilisée pour l'enquête RECORD-GPS et RECORD-Multicapteurs),
- le test du protocole d'enquête par les participants (gestion des capteurs, etc.).

La première vague d'enquête débutera le 01/12/2015 et s'achèvera 30/11/2016. Après une interruption d'un an, la deuxième vague de l'enquête se déroulera du 01/12/2017 au 30/11/2018.

16. Temps de réponse - Contraintes imposées à l'enquêté

Contraintes imposées à l'enquêté :

Le temps de passation du questionnaire MOBILISENSE sera d'environ d'une heure. Les participants seront amenés à porter différents capteurs personnels de mesure des paramètres environnementaux et biologiques pendant 8 jours au cours des deux vagues de l'enquête.

Questions sensibles:

Le questionnaire pour l'étude MOBILISENSE sera basé en partie sur celui de l'étude RECORD. En cela, il comporte les mêmes questions sensibles, notamment concernant l'état de santé, la nationalité, et la nationalité des parents du participant, etc.

L'étude RECORD et son questionnaire ont été approuvés par la Cnil.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi

L'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et le contrôle de l'enquête MOBILISENSE sont réalisés par les membres de l'équipe permanente de NEMESIS sous la responsabilité du responsable d'équipe.

Ce Comité de pilotage interne à l'équipe sera réuni bimensuellement.

Un Comité scientifique constitué par les membres du Comité de pilotage, ainsi que par des acteurs locaux (Bruitparif, Airparif, etc.) et des experts de renommée internationale sur la thématique du bruit et de la pollution de l'air, des maladies cardiorespiratoires, se réunira le 21 et 22 Juillet 2015, afin de valider la méthodologie de l'enquête MOBILISENSE (choix des capteurs personnels, questionnaire, etc.)

18. Exploitation et diffusion des résultats

Type de diffusion envisagée selon la codification (1)	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique (2) envisagé pour les résultats	Remarques
5-Valorisation, communication	2015 - 2020	international	Site Web du projet MOBILISENSE : présentation de l'enquête, état d'avancement, diffusion des résultats, etc.)
2- Données détaillées : fichiers détaillés tout public	2015-2016 Puis 2017-2018	local (individu)	- Bilan personnel remis à chaque participant MOBILISENSE : (synthèse des mesures d'expositions au bruit et à la pollution de l'air)
5-Valorisation, communication : Premiers résultats	1er semestre 2016	régional à local	Diffusion des premiers résultats de l'enquête (CNIS, Bruitparif, Airparif, etc.)
5-Valorisation, communication : Résultats	Courant 2016/2017 et courant 2018/2020	international à local	- Communication orale et/poster dans des colloques scientifiques internationaux - Diffusion des résultats auprès des acteurs régionaux et locaux lors de séminaires (Bruitparif, Airparif, STIF, RATP, Mairie, etc.) - Lettre d'information pour les participants MOBILISENSE
4-Synthèses, analyses, publications de références	2015 - 2020	international	Rapports intermédiaires remis au Conseil Européen de la Recherche
4-Synthèses, analyses, publications de références	2017-2025	international	Publications dans des journaux scientifiques à comité de lecture des résultats de l'enquête
4-Synthèses, analyses, publications de références	2020	international à local	Outils de simulation dédiés aux politiques publiques « Habitudes de transport, expositions environnementales et effet sur la santé »
4-Synthèses, analyses, publications de références	2020-2021	international	Rapport final du projet MOBILISENSE à remettre au Conseil Européen de la Recherche

(1) Type de diffusion :

1 - Alimentation de processus aval : *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*

2 - Données détaillées : *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)*

3 - Chiffres clés, principaux résultats : *"4 pages", indicateurs, indices...*

4 - Synthèses, analyses, publications de références, éventuellement multisources...

5 - Valorisation, communication : *site internet dédié, séminaire, conférence...*

(2) France entière ou métropole seule, régions, départements, quartiers, autre niveau local

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Une équipe permanente de 5 personnes (1 Directeur de Recherche (0.75 ETP), 1 CR/Post-doc (1ETP), 2 IE (1.5 ETP), 1 Doctorant (0.25 ETP)) est chargée de toutes les phases de réalisation et de pilotage des deux vagues de l'enquête (de la conception à la publication des résultats en passant par l'échantillonnage, la constitution des dossiers d'accréditation, le contrôle du recueil des données, l'analyse approfondie des données et l'exploitation des résultats).

Pour la collecte des données, un premier enquêteur sera recruté à temps plein dès le début du projet au mois de Juillet 2015 au cours de la phase préparatoire de l'enquête. Dix autres enquêteurs seront ensuite recrutés à temps plein pour les deux vagues de l'enquête de 01/12/2015 jusqu'au 30/11/2016 puis de 01/12/2017 au 30/11/2018.

Le budget alloué par le Conseil Européen de la Recherche pour l'ensemble du projet MOBILISENSE s'élève à 2 Millions d'Euros.

Procédures particulières :

Questions sensibles (enquêtes auprès des personnes):

Plusieurs questions dites sensibles sont adressées aux participants dans notre questionnaire. La plupart de ces questions figurent déjà dans le questionnaire de l'enquête précédente RECORD, laquelle a déjà fait l'objet d'une validation par la Cnil. Une demande de validation pour l'étude MOBILISENSE est en cours d'élaboration pour soumission auprès de la Cnil.